

## LES FINANCES

### LA VENTE AUX ENCHÈRES DE FOURRURES PAR LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON—LES ENCHÈRES EN DOLLARS AMÉRICAINS

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Finances. La Compagnie de la Baie d'Hudson va tenir à Toronto une importante vente aux enchères de fourrures pour laquelle elle exige, pour la toute première fois, que toutes les enchères soient faites en dollars américains. Le ministre pourrait-il expliquer aux marchands canadiens de fourrures pourquoi ils ne peuvent pas acheter des marchandises canadiennes en sol canadien avec des dollars canadiens?

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)):** Voilà une bonne question, monsieur le Président. Je vais tâcher d'obtenir une réponse pour le député.

\* \* \*

[Français]

## LE CANADIEN NATIONAL

### LES MISES À PIED DANS LA RÉGION SAINT-LAURENT—LA POSSIBILITÉ D'UN MORATOIRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Guy St-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Transports). Depuis plusieurs mois, le Canadien National de la région Saint-Laurent prépare sa stratégie sur une seule voie en Abitibi—Témiscamingue, soit celle de la sortie. A la suite de tous les notes de service du CN pour empêcher la circulation sur ses voies, la Chambre de commerce de Senneterre, nos travailleurs du CN, leurs familles, nos maires et hommes d'affaires sont inquiets de certaines mises à pied orchestrées par le CN.

Monsieur le Président, ma question est la suivante. Est-il possible d'obtenir un moratoire immédiatement sur ces mises à pied, et ce avant qu'une étude sur le réseau ferroviaire en Abitibi—Témiscamingue ne soit entreprise et terminée par une société indépendante du CN en collaboration avec le gouvernement du Québec et du Canada?

**L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Transports)):** Monsieur le Président, je trouve la question de notre député d'Abitibi extrêmement pertinente et je le félicite de s'occuper autant des gens de sa région. Le CN, monsieur le Président, doit rationaliser pour assurer l'avenir et la continuité pour le plus grand bénéfice des Canadiens et de ces dizaines de milliers d'employés.

**M. Malépart:** Qui a préparé le discours?

**M. Bissonnette:** Merci, monsieur le député. Alors, j'ai eu récemment des discussions avec les gens du CN, et même ce matin, à cet effet, et les employés qui seront touchés par cette réduction de personnel dans la région seront réaffectés à d'autres postes, ils seront recyclés et transférés, pour ceux qui le veulent bien.

Monsieur le Président, j'espère que l'ensemble de ces mesures saura aider les gens de l'Abitibi.

## Questions orales

[Traduction]

## LES ALIMENTS

### L'IRRADIATION AU COBALT 60

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le public est de plus en plus nerveux au sujet de l'idée d'irradier les aliments au cobalt 60. Apparemment, c'est maintenant pratique courante au sud de la frontière pour certains produits alimentaires. Le ministre pourrait-il nous dire s'il a l'intention d'approuver cette pratique et, si oui, dans quel délai?

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, l'irradiation de certaines denrées alimentaires comme les pommes de terre, les oignons, le blé et la farine se fait aux États-Unis depuis quelque temps. Elle a été utilisée au Canada également. En 1983, l'ancien gouvernement a publié une lettre d'information proposant de nouveaux règlements pour l'expansion du procédé développé au Canada par, par exemple, l'ÉACL, une société d'État. J'ai recommandé que l'on prépare des propositions de règlement sur cette opération qui pourraient être prêtes en février prochain. Il y aura alors une période pendant laquelle le public pourra faire valoir ses objections, ce qui ne se faisait pas auparavant lorsque les règlements étaient modifiés. C'est ainsi que nous voulons que les choses se passent maintenant. Toutes les études faites par les Nations Unies, l'agriculture et l'Organisation mondiale de la Santé, dans les limites qui leur étaient fixées, indiquent que le processus est sans danger.

### LES RÉSERVES ÉMISES PAR DES SCIENTIFIQUES—LA SÉCURITÉ DU PROCÉDÉ

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, il y a des pressions extraordinaires pour que l'on autorise l'irradiation pour d'autres produits alimentaires, comme la volaille et certains fruits. Des scientifiques ont déjà émis de sérieuses réserves au sujet des conséquences pour la santé, comme on a déjà pu les observer sur des souris. Étant donné ces constatations, le ministre pourrait-il garantir à la Chambre qu'il n'ajoutera pas de nouvelles denrées à la liste tant qu'il ne sera pas absolument certain que la pratique est sans danger et tant qu'on n'informerait pas le public que le produit a été irradié, au moyen d'une étiquette?

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, la sécurité est primordiale et il n'y a pas de compromis à ce sujet. Je ne peux que répéter les renseignements que nous avons au Canada—aussi bien après les élections qu'avant—c'est-à-dire que le processus est sans danger dans les limites prescrites. Toutes les études internationales l'ont montré. Ce que j'ai dit en plus c'est que contrairement aux pratiques antérieures, les règlements peuvent être changés. Le gouvernement a prévu une période de préavis où l'on pourra faire valoir toutes les objections que mentionnait le député.